

Recommandations spécifiques pour le cours *Approfondissement des méthodes* (1)

dans la formation « interprète avec brevet fédéral »

Les recommandations suivantes concernent la conception (contenus et méthodes) du cours 1) *Approfondissement des méthodes* dans le cadre de la formation « interprète avec brevet fédéral » (niveau d'approfondissement).

Les recommandations sont, en tant que mesures d'assurance qualité, destinées aux institutions de formation souhaitant proposer des cours aux interprètes qui préparent l'examen professionnel pour obtenir le brevet fédéral. Se conformer aux recommandations d'INTERPRET permet aux prestataires des cours d'axer leur travail sur les compétences opérationnelles requises pour la pratique professionnelle, de même que de veiller à ce que les contenus soient en adéquation avec les exigences de l'examen professionnel.¹

Pour de plus amples informations sur le système de qualification à deux niveaux, sur le brevet fédéral d'interprète, sur le groupe cible ainsi que sur la conception et l'organisation du cours de niveau d'approfondissement voir le document « Système de qualification INTERPRET : recommandations générales ».

Vue d'ensemble de la formation « interprète avec brevet fédéral »



¹ Pour en savoir plus sur le profil de qualification et les examens, voir les documents séparés (pas encore publiés)

Les quatre cours de niveau d'approfondissement avec une supervision en accompagnement sont axés sur le profil de qualification d'« interprète avec brevet fédéral » (cf. profil de la profession, compétences opérationnelles²) et préparent à l'examen professionnel. Les différentes parties de ce dernier sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Épreuves d'examen de l'examen professionnel	Compétences opérationnelles
1 Connaissances théoriques (spécialisation et transversal)	E1, E2 et E3 A1, A4, A5, A6, A7, A8, F1, F2, F3
2 Exemple d'intervention (spécialisation) - Glossaire relatif à l'intervention choisie (à remettre à l'avance) - Présentation et entretien de réflexion	E1 ou E2 ou E3 A1-A5, B1-B5, C1-C9, D1-D5, F1-F3
3 Entretien professionnel sur l'activité d'interprétariat (transversal)	E1, E2 et E3 A1-A8, B1-B5, C1-C9, D1-D5, F1-F3
4 Examen pratique en interprétariat (spécialisation) (interprétariat en présentiel, interprétariat à distance, traduction à vue) (spécialisation)	E1 ou E2 ou E3 A1-A5, C4-C7, F1-F3

Compétences opérationnelles selon le profil de la profession³ :

- appliquer ses compétences linguistiques élevées par oral dans les langues de travail ;
- utiliser des stratégies pour surmonter les difficultés de communication qui surviennent en raison des contextes socioculturels différents des interlocuteurs et interlocutrices, tout en respectant leur autonomie d'action et de parole ;
- analyser soigneusement les mandats, rechercher et compiler les informations et le vocabulaire spécialisé du domaine d'intervention concret et se préparer pour une intervention du point de vue terminologique, organisationnel et mental ;
- pendant l'intervention, veiller à de bonnes conditions-cadres et à une compréhension claire du rôle de l'interprète envers toutes les personnes impliquées ;
- moduler son propre rôle d'interprète conformément aux principes d'éthique professionnelle, notamment en ce qui concerne l'impartialité, la confidentialité et la conscience du rôle ;
- traduire tout ce qui est dit avec précision, exhaustivité et fidélité, en utilisant des techniques d'interprétariat consécutif et de mémorisation ;
- réagir de manière appropriée aux perturbations ou aux tensions dans la situation d'interprétariat ;
- évaluer les interventions de manière autonome, du point de vue des connaissances et du vocabulaire spécialisés, des stratégies et des techniques d'interprétariat utilisées et de la conception du rôle ; prendre des mesures adéquates pour gérer les émotions après une intervention chargée émotionnellement ;
- dans au moins une des spécialisations *Asile et justice*, *Formation et social* ou *Santé*, traduire de manière compétente dans des situations complexes, en intégrant les connaissances spécialisées pertinentes et le langage spécialisé, en utilisant des

² ibid.

³ Pour en savoir plus sur le profil de la profession voir le document correspondant (pas encore publié)

stratégies et des techniques d'interprétariat appropriées et en respectant les attentes spécifiques à l'égard du rôle ;

- utiliser de manière compétente des techniques numériques modernes, dans le domaine de l'interprétariat à distance et des technologies de la langue ; maîtriser des programmes, applications et moyens en ligne spécifiques.

Transmission des contenus

Formation hybride (« blended-learning »)

Tous les cours sont établis sur un concept de formation hybride combinant temps de présence et apprentissage en autonomie (via une plate-forme de formation). Ceci permet une plus grande flexibilité temporelle et géographique.

Le temps de présence se compose de cours en présentiel (dans un local) et de cours en ligne (au moyen d'outils de communication numérique).

Le temps d'apprentissage en autonomie se compose d'une part de *cours asynchrones* et d'autre part d'un *travail autonome structuré*.

Le *cours asynchrone* (en différé) a lieu grâce à du matériel mis à disposition et de missions concrètes via une plate-forme de formation (répartition libre du temps). Les participant-e-s reçoivent un feedback sur les missions (avec échéance) soit de la part du-de la formateur-riche (qui est responsable de la formation, de l'accompagnement, du conseil et de l'évaluation des participant-e-s) soit de la part d'un-e tuteur-riche (organisation, animation, mise en œuvre correcte).

Le *travail autonome structuré* est également réalisé entre et après les cours donnés en présentiel ou en ligne (temps de présence), via la plate-forme de formation (répartition libre du temps). Le matériel et les missions (avec échéance) sont traités par les participant-e-s individuellement ou en binômes, voire même en petits groupes. Les participant-e-s ne reçoivent pas de feedback du-de la formateur-riche ou alors un retour automatisé (p. ex. mise à disposition des solutions).

Utilisation de la plate-forme de formation

Le matériel et les missions sont mis à disposition sur la plate-forme de formation. Ils servent à :

- la préparation individuelle pour les cours en présentiel ou en ligne (temps de présence) (théorie, brèves présentations, petits films, exemples de cas, exercices de réflexions, etc.) ;
- la répétition et l'approfondissement par le biais de missions et de lecture en travail individuel et au moyen de formes d'apprentissage coopératives ;
- la préparation à l'examen professionnel (exercices, missions pour la préparation finale à l'examen, examens en blanc, etc.).

La plate-forme de formation peut aussi être utilisée pour l'interaction des participant-e-s en petits groupes (travaux de groupe, feedbacks réciproques, etc.), pour l'échange par écrit dans des forums ainsi que pour les feedbacks écrits par les formateur-riche-s et les tuteur-riche-s sur les missions (suivi).

Profil des formateur-riche-s

- qualification en tant formateur-riche pour adultes (au moins Certificat FSEA formateur-riche), resp. brevet fédéral de formateur-riche d'adultes ou formateur-riche d'adultes ES, ou formation équivalente pour le·la responsable de formation (formateur-riche principal-e)
- expérience professionnelle en formation d'adultes, de préférence dans le domaine de la traduction et de l'interprétariat ou des langues et de l'intégration
- de très bonnes connaissances de la langue d'enseignement (niveau CECR C1)
- expérience professionnelle en tant qu'interprète
- maîtrise des outils de formation et de communication numériques

Il convient de souligner que les formateur-riche-s doivent également être rémunéré-e-s de manière appropriée pour la préparation et la mise à disposition initiale du matériel, pour la gestion et la mise à jour de la plate-forme de formation ainsi que pour l'encadrement des participant-e-s dans les cours asynchrones. L'utilisation des synergies interinstitutionnelles est recommandée pour la construction et la gestion de la plate-forme de formation etc.

Conception (contenus et méthodes) du cours *Approfondissement des méthodes (1)*

Le cours 1) *Approfondissement des méthodes* est suivi par l'ensemble des participant-e-s au début de la formation d'approfondissement. Il sert d'orientation pour la formation et, en particulier sur la plate-forme de formation, à l'ancrage de techniques d'apprentissage et de travail comme base pour la formation ainsi que pour la préparation et la gestion d'interventions dans des contextes complexes.

Ce cours prend en considération que le groupe cible des interprètes est particulièrement hétérogène car il englobe des personnes aux formations initiales très diverses et aux compétences méthodologiques et technico-numériques très variées.

Le cours 1) *Approfondissement des méthodes* doit être suivi par tou·te·les participant-e-s, quelques soient leur spécialisation, avant les cours 2a, b,c) et 3). Il peut être suivi par tou·te·les participant-e-s au début de la formation (cours réalisé à une seule reprise par formation, promotion de l'échange entre les différentes spécialisations) ou être proposé en alternance au début des cours *Approfondissement dans la spécialisation* et *Approfondissement de la compréhension de la profession* (réalisé à plusieurs reprises dans une même formation).

En conséquence, les contenus et objectifs d'apprentissage énumérés dans le tableau suivant sont recommandés pour le cours 1) *Approfondissement des méthodes*, conformément aux compétences opérationnelles (CO).

TdP = Temps de présence (jours)

TdAA = Temps d'apprentissage en autonomie (jours)

Contenus	Objectifs d'apprentissage	CO	TdP	TdAA
<i>Méthodes d'apprentissage et de travail</i>	Les interprètes : <ul style="list-style-type: none"> - font la connaissance des autres participant·e·s, des formateur·rice· et éventuellement d'autres interlocuteur·rice·s - reçoivent une vue d'ensemble des contenus et du programme de formation (niveau d'approfondissement) et de l'examen professionnel - utilisent la plate-forme de formation pour acquérir des connaissances et pour les missions de travail (temps d'apprentissage en autonomie) ainsi que pour l'échange interactif dans des groupes de travail, sur des forums, etc. - utilisent des techniques de travail et d'apprentissage efficaces, en particulier des techniques de lecture pour des textes factuels pour acquérir des connaissances mais aussi dans le but d'effectuer des traductions à vue (identification des informations clés, division ou reformulation de longues phrases, repérage de la terminologie inconnue, etc.) - développent un système électronique d'archivage des documents - identifient leurs besoins de connaissances et leurs lacunes 	B4 D1 C7	1 en présentiel	1
Total			1	1

INTERPRET recommande de soumettre les personnes intéressées à une procédure d'admission et de sélection (p. ex. auto-évaluation au moyen d'un QCM, entretien d'orientation) avant leur admission à la formation pour clarifier leur aptitude et motivation, leurs connaissances linguistiques, leur expérience pratique et leur aisance avec les outils informatiques. Cela permettra de plus facilement faire la distinction entre cette formation et le cours de niveau de base (certificat INTERPRET) et d'évaluer l'éventuelle nécessité d'offres complémentaires (p. ex. concernant l'utilisation d'outils informatiques).